

## Section 32 Mondes anciens et médiévaux

### Motion

#### Sur l'évaluation par le HCERES.

La section 32 tient à s'associer à la motion de la CPCN réaffirmant la nécessité des comités de visite pour l'évaluation des laboratoires et son attachement à l'évaluation qualitative conjointe des chercheurs et de leurs unités.

Elle souligne en outre que l'évaluation des chercheurs et de leurs unités ne peut être réalisée que par des pairs choisis en fonction de leurs compétences scientifiques et avec la participation à ce processus d'instances nationales de la recherche indépendantes, dont le CoNRS fait partie.

À ce titre, elle s'inquiète au plus haut point des réformes en cours qui se décident dans la plus grande opacité.

Elle s'interroge en particulier sur les raisons qui ont conduit à disjoindre le bilan du projet dans le processus d'évaluation des laboratoires ; elle souligne qu'une recherche scientifique pérenne ne saurait se fonder sur le seul système des appels à projets et doit être capable d'articuler celui-ci avec des perspectives à plus long terme.

Elle rappelle enfin que les avis de pertinence à rendre sur « un renouvellement d'association au CNRS » n'ont de sens que si la section peut se faire une opinion claire de l'environnement et des conditions de travail des acteurs de l'unité évaluée (direction, chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA-BIATSS, post-doctorants, doctorants).

Elle demande à la direction du CNRS de garantir une évaluation de qualité en maintenant les visites sur site et la place du CoNRS dans ce processus.

**Motion adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2021.**  
**19 votants : 19 oui 0 non 0 abstention.**

**Frédéric HURLET**  
**Président de la Section**

#### Destinataires :

- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Marie GAILLE, directrice de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de l'INSHS
- Nathalie VIENNE-GUERIN, présidente du CSI INSHS
- Dorothee BERTHOMIEU, présidente du CS du CNRS
- Thierry COULHON, président du HCERES
- Fabien JOBARD, président de la CPCN

